

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Owendo : un enfant meurt noyé dans une fosse

IMM  
Owendo/Gabon

ÉTHANE, un enfant âgé de 3 ans, de nationalité camerounaise, a été retrouvé jeudi dernier sans vie dans une fosse remplie d'eau. Les faits ont eu lieu non loin de l'habitation des parents au quartier Awoungou, dans le 1er arrondissement d'Owendo. Les circonstances du décès ne sont pas encore élucidées, mais certaines hypothèses émises par le

voisinage convergent vers une probable noyade dans les eaux polluées de la fosse.

Comment et pourquoi s'est-il retrouvé tout seul à cet endroit à risque ? C'est la question que tout le monde se pose au quartier. D'après les témoignages, ce jeudi après-midi, Éthane et ses frères jouaient comme d'habitude dans la cour sous le regard bienveillant de leurs parents. Et rien ne présageait d'une situation aussi dramatique, d'autant que le garçonnet venait de dire au revoir

à sa mère qui sortait. C'est donc à son absence que s'est produit le drame.

Pendant un temps, la petite tante d'Éthane constate son absence aussi bien dans la maison que dans la cour. Elle se met aussitôt à le chercher, sans succès. Toute chose à l'origine de l'alerte donnée aux voisins qui se sont mis à fouiller les coins et recoins du périmètre immédiat de l'habitation. Mais celles-ci s'avèrent infructueuses. On a craint dans un premier temps un enlèvement. Jusqu'à ce que le corps sans vie de l'enfant soit découvert vers



Photo: IMM

La fosse dans laquelle s'est noyé Éthane.

16 heures, flottant à la surface de l'eau de la fosse située à proximité de l'habitation familiale.

L'infortuné serait-il tombé dans le puits en voulant à tout prix

prendre le ballon qui s'y trouvait ? Seule l'enquête des services compétents pourra déterminer les circonstances exactes de cette mort brutale.

## Mouila : un homme périt dans un marécage à Dikongo

Photo: FN



Le marécage dans lequel un homme identifié comme Mayombo s'est noyé à Mouila.

FN  
Mouila/Gabon

UN homme dont l'identité complète ne nous a pas été révélée, s'est noyé le 4 décembre dernier dans l'un des marécages qui parsèment la commune de Mouila. Il s'agirait, indique-t-on, de Mayombo, Gabonais, bien connu des Molvillois pour les petites bricoles qu'il accomplissait çà et là. Sans domicile fixe, ce débrouillard vivait dans la ville à la recherche de sa pitance. Selon les témoignages recueillis auprès des riverains, les faits se sont produits en milieu de matinée à Dikongo, un quartier du 2e arrondissement de la commune de Mouila. Ils précisent que la veille de la noyade, Mayombo aurait été sollicité par un tiers dans le cadre d'un petit boulot moyennant la somme de 5 000 francs. Et pour le motiver, ce dernier lui aurait fait une avance de 2 000 francs. Le reli-

quat devant être perçu à la fin de la tâche. Celle-ci aurait consisté à repêcher des planches qui se trouvaient dans un marécage, un environnement hostile caractérisé par des eaux polluées et stagnantes. Lesquelles ont pris du volume à cause des inondations enregistrées ces derniers temps. Alors qu'il a entamé sa tâche, Mayombo coule dans le marigot. C'est à la faveur de l'alerte lancée par l'un des voisins qu'un jeune homme courageux aurait sorti la victime de l'eau. Les gestes de premiers secours n'auraient servi à rien. Vu que l'équipe du Centre hospitalier régional (CHR) de Mouila, où l'homme a été transporté d'urgence, n'a fait que constater son décès clinique. Ce que le médecin légiste a confirmé à la demande des autorités judiciaires présentes à l'hôpital peu de temps après. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la mort de cet homme.



### PAIEMENT DE L'ALLOCATION ANNUELLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En prélude à la prochaine campagne de distribution de l'allocation annuelle du secours permanent aux personnes vivant avec un handicap, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale invite les bénéficiaires à mettre à jour les documents CNAMGS.

A cet effet, les personnes concernées sont priées de bien vouloir se rendre dans les délégations provinciales de la CNAMGS selon le calendrier suivant :

- **Province de l'Estuaire** : Site CNAMGS du Bas de Gué-Gué, dès le Jeudi 7 Décembre 2023, de 7h30 à 15h30;
- **Pour les autres provinces** : siège des Délégations Provinciales, à partir du 11 Décembre 2023, de 7h30 à 15h30.

La CNAMGS compte sur le respect de ces dispositions afin de garantir à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le 06 DEC. 2023

Le Directeur Général

Séverin Maxime ANGULLE

www.cnamgs.ga f @